



Valoriser des collections numérisées

1. Définition et enjeux

Définition : le terme de **collections numérisées** recouvre des collections physiques d'une bibliothèque ayant fait l'objet d'une numérisation à des fins de **conservation** ou de **diffusion** en général par le biais d'une **bibliothèque numérique**. La numérisation est susceptible de concerner **tous types de documents** (manuscrits, imprimés, iconographiques, audiovisuels, etc.).

Enjeux : La valorisation des collections numérisées d'une bibliothèque répond à des enjeux de **diffusion**, **d'accessibilité**, de **visibilité** pour le public. Par conséquent, la mise en place d'une bibliothèque numérique implique un important travail de médiation. Il s'agit notamment de favoriser la participation des internautes (enrichissement de contenus, par exemple avec la possibilité de laisser un commentaire ou de partager un lien sur les réseaux sociaux). La prise en compte du public visé détermine et justifie à la fois la sélection du corpus et les choix technologiques retenus pour l'opération de numérisation. Il convient donc de définir au préalable les objectifs et le public cible, en cohérence avec le projet d'établissement. Ainsi la numérisation, dans un but de valorisation patrimoniale, vise généralement à mettre en valeur un patrimoine local (bibliothèques territoriales, surtout) ou à mettre à disposition des documents historiques ou de référence dans une discipline (bibliothèques universitaires).

Aspects juridiques : La numérisation et l'exploitation des documents numérisés doivent être envisagées en prenant en compte les **droits particuliers** liés à ce type de collections. Le Code de la propriété intellectuelle distingue les **droits moraux** (liés au respect de l'œuvre) et **droits patrimoniaux** (liés à l'exploitation). Dans la pratique, la numérisation de documents libres de droit est privilégiée.

Pour certains types de documents numérisés, différents droits peuvent se superposer, par exemple dans le cas des photographies (droit d'auteur du photographe et droits attachés au sujet ou à l'objet de la photo) ou des documents sonores (droit d'auteur et droits voisins pour les interprètes).

2. Valoriser via le signalement

Le **signalement** des collections numérisées est la première étape de sa valorisation. Celles-ci doivent pouvoir être interrogeables dans le catalogue de la bibliothèque, mais également dans d'autres catalogues ou portails (**interopérabilité**). Cela implique, avant la mise en ligne des collections, une réflexion sur les formats (par exemple **EAD** pour les manuscrits, estampes...) et la structuration des métadonnées. Le protocole **OAI-PMH**, qui permet d'échanger sur Internet des métadonnées entre plusieurs institutions afin de multiplier les accès aux ressources, accroît la visibilité des collections numériques sur le net, reconstitue virtuellement des corpus et alimente des portails thématiques.

La plateforme collective *e-corpus*, créée et hébergée par le Centre de Conservation du Livre (CCL) d'Arles, illustre ce souci d'interopérabilité : elle interagit avec d'autres bibliothèques numériques (Google Livres), tandis que des répertoires OAI-PMH sont créés pour chaque site satellite. **L'enrichissement des fonctionnalités** proposées par la plateforme vise à faciliter l'accès aux documents numérisés : il s'agit d'une part d'améliorer le **référencement** des notices de *e-corpus* et de ses sites satellites sur les principaux moteurs de recherche, et d'autre part de rendre la navigation plus intuitive, avec par exemple la mise en place des "planches diapositives", qui présentent les collections iconographiques numérisées sous la forme de mosaïques.

La bibliothèque doit développer les **fonctionnalités** de sa bibliothèque numérique pour accompagner la mise en ligne des ressources : recherche en texte intégral, téléchargement des images en format original, présentation avec divers outils (nuage de tags, frise chronologique...), lecteur embarqué, partage sur les réseaux sociaux ... Les « **Tablettes renaissances** » donnent par exemple accès au patrimoine numérisé de la BM de Rennes et permettent aux usagers d'ajouter du contenu et des commentaires.

3. Valoriser via la diffusion en ligne

Au-delà de la bibliothèque numérique, divers outils peuvent être développés pour mettre en valeur les collections : **blogs**, **sites**, **expositions virtuelles**, etc. Quelques exemples :

- Blog de la BnF : [Ad vivum. estampes et dessins anciens](#).
- Blog de la plateforme patrimoniale [e-corpus](#).



- Parcours ou expositions virtuelles : les [expositions virtuelles de la BIU Santé](#).
- Site web spécifique pour valoriser une collection particulière : Les [manuscrits de Stendhal](#) conservés à la BM de Grenoble. Le site, né d'un partenariat avec les chercheurs de l'université Stendhal-Grenoble 3, s'adresse à la fois au grand public (par la diffusion d'une édition simplifiée des manuscrits) et aux chercheurs (par une édition enrichie avec une contextualisation, une analyse littéraire, etc.).

L'enjeu est aujourd'hui de s'appuyer sur le **web participatif** (ou web 2.0), de favoriser la **participation du public** pour générer et réutiliser des contenus. Les possibilités offertes par la reconnaissance optique de caractères (OCR) en matière de correction ou d'apport dans le signalement des ressources (par la géolocalisation, les tags...) impliquent les internautes dans la valorisation des collections numérisées (*crowdsourcing*). Les outils tels que Wikipédia ou les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Pinterest...) permettent de démultiplier la communication autour de ces ressources. Quelques exemples :

- [Gallica](#) : présence sur Facebook, Twitter, Pinterest, Netvibes, blog.
- [PhotoNormandie](#) : Ce projet documentaire collaboratif créé sur Flickr en 2007 vise à améliorer les légendes de photos historiques.
- [TROVE](#) : portail des revues numérisées de la bibliothèque nationale d'Australie.
- [BM de Toulouse](#) : la première bibliothèque française à avoir mis en ligne ses collections d'images numérisées sur Flickr.
- [Numelyo](#) : la bibliothèque numérique de Lyon propose une offre très riche de documents numérisés à consulter un par un ou en exposition virtuelle. Mais surtout elle offre à l'utilisateur la possibilité d'avoir sa propre bibliothèque virtuelle, et d'aider à la correction, à l'exploration et à l'augmentation des documents de la bibliothèque numérique. [Voir article du BBF](#).
- [Building inspector](#) : un programme participatif de la bibliothèque publique de New York afin de contrôler et améliorer la reconnaissance automatique des caractères sur les anciennes cartes numérisées.
- [Léon Vivien](#) (1885-1915) : le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux fait revivre ce soldat de la guerre de 1914-1918 à travers son propre compte Facebook en utilisant des documents numérisés. [Voir article du BBF](#).

4. Valoriser via la communication

Valoriser des collections numérisées nécessite de communiquer à ce sujet. De façon classique, il est possible de faire une campagne de communication portée par les médias traditionnels et en ligne (presse, radio, télévision). Cette campagne peut aussi se décliner en communication interne et externe à la bibliothèque (affiches, mailings, courriers, insertion dans le programme d'activités culturelles...). Elle pourra cibler les publics, les partenaires et/ou les professionnels.

« Du fait de leur caractère immatériel, les ressources numériques s'avèrent particulièrement complexes à valoriser en bibliothèque. Bien qu'indispensable, le développement d'outils de signalement fédérés communs à la documentation numérique et papier ne peut constituer une fin en soi. Pour de nombreux lecteurs, la bibliothèque est avant tout un lieu, qui s'incarne dans leur vécu quotidien. D'où la nécessité d'envisager également la valorisation de ces ressources depuis l'espace physique de la bibliothèque. » Frédéric Souchon propose ainsi différentes solutions pour « [faire vivre les ressources numériques dans la bibliothèque physique](#) » : communiquer, « hypertextualiser » l'espace physique de la bibliothèque, matérialiser les ressources, et mettre en espace le numérique.

Liens	Les collections numérisées <ul style="list-style-type: none">• Numériser en bibliothèque : fiches pratiques de l'enssib.• Le concept de collection numérique, Frédéric Martin, et Emmanuelle Bermès, BBF, 2010, n°3.• Numérisation et bibliothèques numériques : état des lieux et perspectives, Mediadix - Université Paris 10, 2010.• Patrimoine Numérique : Catalogue du patrimoine numérisé, Ministère de la Culture et de la Communication. Diffusion et valorisation <ul style="list-style-type: none">• Faire vivre les ressources numériques dans la bibliothèque physique, Frédéric Souchon, mémoire du DCB, enssib, 2014.
--------------	--



<ul style="list-style-type: none">• Bibliothèques 2.0 à l'heure des médias sociaux, Muriel Amar et Véronique Mesguich, Cercle de la Librairie, 2012. (Critique de l'ADBS)• Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux, Natacha Leclercq, mémoire du DCB, enssib, 2011.• Signalement, numérisation et valorisation, Jean-Jacques Vandewalle, BBF, 2011, n°2.• Bibliothèques et documents numériques, Alain Jacquesson et Alexis Rivier, Cercle de la Librairie, 2005. p. 411-428. (Critique du BBF) <p>Aspects juridiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Questions juridiques liées à l'exploitation des documents numériques : la diffusion des images numériques sur Internet, Ministère de la Culture et de la Communication, site « Numérisation du patrimoine culturel ».
--

Fiche créée par Elydia Barret, Coline Blanpain, Marie Boissière, Frédéric Souchon et Marina Zborowski,
le 13 janvier 2014.

Modifiée par Amandine Jacquet, le 09 septembre 2014.